



LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

Le **Dispositif** public et gratuit
porté **Localement** par des acteurs de proximité
pour l'**Accompagnement** des structures
de l'économie sociale et solidaire (ESS)
dans leur développement



Le DLA, depuis 20 ans, c'est :

62 000
structures
accompagnées

860 000
emplois
concernés

95%
des structures
accompagnées
recommandent
le DLA

Plus d'informations sur

info-dla.fr



Vous rencontrez des difficultés sur une dimension stratégique de votre projet ?

Vous vous interrogez sur votre stratégie de développement ?

Vous souhaitez consolider votre activité et pérenniser vos emplois ?



Vous êtes une structure de l'ESS, et vous placez l'utilité sociale au cœur de votre projet,

associations employeuses

structures de l'IAE

coopératives (Scop, Scic)

entreprises agréées ESUS



et toutes les autres structures telles que définies par la loi de juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

quel que soit votre domaine d'activité...



Et si vous bénéficiiez d'un accompagnement du DLA ?

Le DLA, quel impact ?

82 % 
pensent que le DLA les a aidés à **renforcer leur vision stratégique**

2/3 
des structures ont vu leur **assise économique et financière** s'améliorer

+ 5,8 % 
d'effectif salarié créé, en complément de la **pérennisation d'emplois existants**

54 % 
ont développé des **alliances avec des partenaires opérationnels**

Les + du DLA

- + La **gratuité** de l'accompagnement
- + Un accompagnement **personnalisé**, qui s'inscrit dans la durée
- + Un dispositif facile d'accès : **présent dans tous les départements**
- + Un large **réseau d'expert·es consultant·es et de professionnel·les** mobilisés à votre service
- + Une **démarche volontaire et participative**

+ informations sur info-dla.fr

Retrouvez les coordonnées du DLA de votre région ou département

Financeurs principaux



Pilotes nationaux



Opérateur national



Le DLA, pour quoi faire ?



Renforcer
son **modèle**
économique



Améliorer
sa **stratégie**



Consolider
ses **emplois**



Revoir
sa **gouvernance**
ou son **organisation**



Développer
ses **partenariats**

ou vous accompagner
sur d'**autres enjeux**
selon vos besoins !

Le DLA, mode d'emploi

Un accompagnement
à la consolidation sur-mesure
et gratuit en cinq étapes :



1. Accueil

Détermination de la pertinence d'un
accompagnement, orientation vers
d'autres alternatives si nécessaire.



2. Diagnostic partagé

Analyse de vos enjeux
et de vos besoins.



3. Construction du parcours

Priorisation des axes de développement
et choix des intervenant-es à mobiliser, dont :

Cabinets de conseil
Prestations de conseil
individuelles
et/ou collectives

Professionnel·les
et expert·es sur
différents secteurs
et thématiques
Têtes de réseau,
organismes de formation,
autres dispositifs
d'accompagnement...

Chargé·e de mission
DLA en direct



4. Mise en œuvre de l'accompagnement

À vos côtés pour la coordination
des différentes actions.



5. Suivi

Évaluation de
l'accompagnement
et identification de
potentiels nouveaux
besoins.

Le DLA, présent sur tout le territoire



et avec l'appui de réseaux
professionnels ESS

“ L'accompagnement DLA
a permis à la structure de se
réinterroger sur ses pratiques
et d'envisager des changements
de logiques.

Arthur Baur, directeur de l'association
Graine en Main – Normandie

“ Grâce à cet accompagnement,
nous sommes montés en compétence
et avons pu redémarrer nos activités
après le confinement.

Céline Bros, gérante de la SCIC Entre-Form
Occitanie

“ Le DLA nous a aidés à organiser notre pensée,
à structurer le modèle économique et à nous mettre
en réseau avec des partenaires.

Manu Palacios, fondateur de l'association Ammets,
Nouvelle-Aquitaine



Un accompagnement
d'une durée adaptée
à votre besoin :
entre 2 mois et 2 ans.